

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 45 (1972)

Heft: 5

Artikel: Séminaire organisé par la FAS, section romande, des 12 et 13 novembre 1971 à Montreux : thème "Architecture et Sociologie"

Autor: Weber, M.K. / Willener, A. / Veuve, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Thème «Architecture et Sociologie»

Sommaire

La sociologie et l'architecture

résumé de l'exposé de M. Lucius Burckhardt, sociologue.

Analyse critique d'un questionnaire-interview; le résultat est-il contenu dans l'interview?

Rapport du groupe A:

sociologue L. Burckhardt

président du groupe, B. Meuwly, section romande.

Sociologie et architecte

exposé de M. K. Weber, sociologue.

Analyse de l'exposé de M. K. Weber.

Rapport du groupe B:

sociologue K. Weber

président du groupe, A. Pini, section romande.

Sociologues et praticiens

exposé du professeur A. Willener, sociologue.

Dossier de base pour le travail du groupe C (recherche active).

Projet d'action faisant coopérer architectes et sociologues.

Rapport du groupe C:

sociologue A. Willener

président du groupe, R. Currat, section romande.

Architecture et sociologie, éléments d'une conclusion

responsable du séminaire L. Veuve, section romande.

La sociologie et l'architecture

résumé de l'exposé de M. Lucius Burckhardt, sociologue

Pendant longtemps la sociologie a été considérée comme la science des autres. Par un idéal qui se voulait protecteur, on s'est intéressé à la manière dont les gens vivent. On s'est occupé de préférence des pauvres et des ouvriers, catégories de personnes à qui une aide philanthropique et charitable peut être accordée et qui, de par leur situation, rendaient possibles différentes expérimentations. Au monde chrétien comme au monde socialiste, l'homme simple représentait le peuple élu facilement identifiable.

Une des préoccupations de la sociologie moderne est de s'éloigner de cette position qui veut qu'on se situe en dehors de l'objet de la recherche. Au contraire, elle préconise d'analyser la société en tant que participant à cette société, en l'observant de l'intérieur. Mary Douglas, anthropologue anglaise, a comparé cette évolution de la sociologie à celle observée dans la construction des voitures: dans une automobile ancienne, le châssis était construit de telle façon qu'il portait tout le poids et neutralisait l'ensemble des chocs. Puis, sur ce châssis, étaient posés les sièges, porteurs de personnes, et enfin introduction du moteur, qui, lui, ne portait que lui-même.

Une voiture moderne ne se laisse pas décomposer de cette façon: non seulement toutes les parties ont une fonction spécifique, mais elles participent à l'ensemble du système portant, qui, grâce à son élasticité, neutralise les chocs.

De la même façon, la société doit être décrite comme un système dont les parties forment un tout, et duquel on ne peut isoler certaines parties sans porter atteinte à la réalité.

Une telle position met en évidence les difficultés qu'il y a à donner des réponses précises aux demandes, qui se veulent tout aussi précises, des architectes. Ce dernier s'informe des besoins isolés de l'individu: quelle est la dimension nécessaire d'une chambre? doit-on manger dans la cuisine, le salon ou dans une autre pièce?... Dans le cas d'absence de réponse du sociologue, il sera très facile d'en déduire que son aide envers l'architecte est inefficace, que la collaboration interdisciplinaire entre ces deux professions n'est qu'un mythe.

Les sociétés humaines envisagent les différents besoins dans une perspective de maintien et de formation de la

société elle-même et de sa structure. Un exemple peut être donné par le repas familial: si nous avons faim, nous n'ouvrons pas le frigidaire pour avaler les provisions qui s'y trouvent. Nous attendrons le moment du repas, cérémonie relative à la nourriture, qui non seulement calme la faim, mais établit à nouveau la composition et la structure de la famille.

On s'assemble autour d'une table: le père joue son rôle en laissant éclater sa mauvaise humeur, le fils aîné teste la patience maternelle en allumant une cigarette et la mère révèle sa propre position en se faisant représentante des intérêts du bébé. En partant de ce modèle, dans lequel l'exercice des fonctions est au service de la structure, il est difficile de donner des réponses à la question des besoins.

Mais n'y a-t-il pas des besoins élémentaires, naturels, considérés comme les vrais besoins? la lumière, l'air, la nourriture, les espaces libres?

Ne peut-on pas envisager un minimum nécessaire, propre à l'existence humaine, minimum qui doit être atteint dans la satisfaction des besoins physiologiques, sinon il y a maladie ou mort? Ce minimum indispensable est déterminé par le physicien, le spécialiste de l'hygiène, mais c'est au sociologue qu'incombe le devoir de décrire le caractère social de ce minimum et d'analyser son évolution dans le siècle de l'industrialisation.

Le minimum nécessaire à nos ancêtres différait de celui qui nous paraît aujourd'hui indispensable. Chaque jour, ils se rendaient dans leurs champs, munis d'un peu de pain et de la moitié d'un oignon. Si nous adoptions de telles pratiques, nous mourrions au bout de six mois. Ainsi, on peut dire que le minimum de l'existence est déterminé par la société, que l'individu ne peut pas vivre au-dessous du standard de sa propre société. De là, je tire une conclusion qui est paradoxale: le minimum de l'existence est toujours au-dessus du minimum de l'existence.

Nous savons que, dans les années 1920 et 1930, l'idée d'un minimum d'existence a énormément influencé l'architecture moderne. Les représentants de l'avant-garde de gauche, comme d'ailleurs à l'opposé les fascistes, ont voulu réduire les exigences de l'homme aux besoins naturels et réintroduire l'idéal d'une vie simple. De nos jours également, il y a certaines personnes qui prêchent l'absentéisme en face des biens de ce monde, et pensent que le public achète inutilement des produits qui lui sont imposés par une propagande irrésistible, et qu'il suffirait de

réduire cette propagande pour atteindre un niveau de vie plus naturel. Mais, en réalité, on ne peut pas parler de façon isolée du produit, de l'acheteur ou de la propagande. La production, la distribution, la publicité et la consommation font partie du même système social. L'habitat, de même, n'est pas seulement un abri; pour l'utilisateur, c'est une scène qui permet son apparition dans la société, un lieu qui favorise sa propre représentation. Ainsi, le réalisateur détient l'obligation d'offrir des habitations adaptées au standard de vie du moment, et même supérieur.

On voit ainsi que toute la chaîne des acteurs, participant au domaine de la construction, devient l'objet d'une sociologie de l'habitat. Ce vaste domaine se rapportant à la construction doit être considéré comme un système unique faisant intervenir l'entrepreneur, le maître de l'ouvrage, des producteurs de produits semi-finis, des financiers, des architectes, les futurs utilisateurs, ainsi qu'un rédacteur qui devrait publier les résultats de la réalisation. La sociologie doit s'efforcer de considérer l'ensemble de ce système afin de ne pas en offrir une image irréaliste.

Essayons donc de délimiter au moins le domaine de la construction. Nous devons y inclure beaucoup plus que l'élaboration de plans de construction, ainsi que leur réalisation. Il s'agit de prendre en considération la manière dont une nécessité sociale prend naissance. Parmi les innombrables défauts de notre environnement, les autorités peuvent facilement en choisir un et en faire une nécessité.

Comme exemple, on peut prendre la construction d'un asile pour vieilles personnes qui s'avère comme indispensable dans une certaine commune. Cependant, le fait qui veut que des personnes âgées ne vivent plus parmi des personnes jeunes – situation grave qui pourrait être soulagée par une organisation plus adaptée – ce fait social se trouve concrétisé par l'idée d'une construction devenue nécessaire. A ce niveau-là, un processus d'interaction entre autorités et spécialistes va s'établir: la construction d'un asile de vieux n'est plus le but de la discussion, mais la réalisation, les coûts, l'implantation; de telles considérations canalisent l'ensemble des efforts. Ainsi, les erreurs dans l'appréhension du problème sont réalisées bien avant l'élaboration des plans, et au niveau des discussions entre les représentants de la commune et la commission pour l'asile des vieux, on s'efforcera de ne régler que des questions de détail plutôt que de consi-

dérer la réalisation d'une telle construction dans un contexte plus vaste.

Un long processus s'établit depuis le jour où l'on veut réaliser une construction, mais ce processus ne prend pas fin le jour de l'inauguration du bâtiment. Ce dernier a son histoire, il accomplit diverses fonctions qui peuvent être modifiées par la suite... Cependant, l'architecte ne s'intéresse pas au déroulement de cette histoire, généralement il néglige même les contrôles après une année et s'il y a des réclamations, c'est le dernier de ses employés qui devra s'en occuper.

Si l'on regarde dans le détail ce système formé par le domaine du bâtiment, et ses interactions, on constate que des défauts au niveau de la décision de construire sont préétablis par le langage. De même, le pouvoir du politicien lui permet, parmi la multitude des défauts de l'environnement, d'en sélectionner un et d'en faire son cheval de bataille. En contestant un certain défaut, il prépare son propre succès et détruit les possibilités de succès de ses concurrents. Un asile pour personnes âgées sera construit, mais pas de piscine, pas d'école primaire, pas de cantine pour les élèves...

Une telle interaction met en évidence son caractère isolant: un problème général se trouve réduit afin d'aboutir finalement à une «solution». Pourtant, vis-à-vis d'éléments aussi complexes et peu saisissables, qui peuvent être le problème des personnes âgées dans notre société, seule une complexité de mesures au niveau de l'organisation et de la construction peut viser une amélioration. Mais l'interaction politique néglige cette complexité et vise à la production d'un objet. En politique, le «hardware» remporte plus de succès que le «software», c'est plus facile de construire que d'organiser. Un même caractère isolant surgit dans l'interaction entre autorités et spécialistes. L'architecte connaît la position des politiciens et sait, qu'à un certain moment, il faut leur fournir le dessin d'un élément bien défini et limité, objet qui doit coûter plus de 10 mais moins de 20 millions. Cependant, bien que les architectes aient aussi leurs illusions, certaines bonnes idées qui prévoient de combiner la cuisine de l'asile des personnes âgées avec celle de la cantine des élèves ou étudiants, ou encore que les ateliers et écoles soient assez proches pour que chacun puisse profiter des préaux de celles-ci... il est regrettable que ces idées soient sacrifiées au niveau du débat parlementaire dont le but est d'épargner 5% des coûts... réalité qui ne fait qu'accroître l'isolement des objets construits.

Il est donc souhaitable que la sociologie s'intéresse à la prise de décision et à la distribution du pouvoir de décider entre autorités et spécialistes. Le modèle classique, qui prétend que l'expert donne des conseils qui ouvrent le choix de plusieurs alternatives aux représentants du pouvoir décisionnel, ne correspond pas à la réalité. Ce sont plutôt les experts eux-mêmes qui élaborent, peut-être inconsciemment, les décisions: en donnant des conseils, on décide.

Les autorités, de leur côté, sont des spécialistes cachés, elles ne ressemblent en aucun cas à la justice aux yeux voilés, au contraire elle veulent devenir elles aussi des experts en la matière, et déjà leur commission d'experts présente un caractère «d'expertise». Dans la décision même de financer telle ou telle réalisation, on trouve ce caractère-là.

Il serait bon également de parler d'un autre acteur du système: l'utilisateur. Que veut-il? Rien ne paraît plus simple que de lui demander, mais en fait le faire peut être fallacieux. Le problème de l'interview et de sa technique occupe la sociologie depuis des dizaines d'années et a produit une littérature abondante. Pour établir des questionnaires, il est nécessaire de connaître les diverses techniques, savoir ce qu'elles apportent ou n'apportent pas. Cependant, si nous nous référons à ce qui a été dit en début d'exposé, il est évident que l'on ne peut pas faire de l'utilisateur un objet de recherche isolé du contexte de la société. On remarque dans les résultats du questionnaire que, souvent, l'utilisateur se déclare «content» de son appartement. La manifestation de sa satisfaction pour un tel appartement est un acte social nécessaire à l'utilisateur lui-même; en réduisant l'écart existant entre ses espérances et la réalité de son habitat, l'utilisateur développe une argumentation en faveur de son état actuel. Une telle argumentation est vitale pour lui, sans elle il ne peut subsister ni dans sa société, ni dans son groupe.

Finalement, nous voulons attirer l'attention sur le fait que le système du bâtiment, comme tout système social, doit être regardé comme une organisation dynamique soumise à des processus d'enseignement et d'adaptation. Les besoins que l'on constate aujourd'hui ne sont pas ceux de demain et ils changeront peut-être justement sous l'influence des mesures prises par le système pour les satisfaire. La satisfaction d'un besoin fait diminuer son importance, la société choisit d'autres besoins et le standard de vie ou le minimum d'existence gravite, si on veut, les différentes marches d'une échelle.

Analyse critique d'un questionnaire-interview ; le résultat est-il contenu dans l'interview ?

*Rapport du groupe A :
sociologue L. Burckhardt
président du groupe, B. Meuwly, FAS, section romande*

Il est d'emblée constaté qu'il eût été utile, au niveau des exposés préalables, de situer la technique du «questionnaire-interview», dans le cadre général des «instruments d'investigation» à disposition. Pour sa part, le questionnaire est défini comme étant le moyen d'obtenir des renseignements statistiques à partir d'un échantillonnage représentatif du ou des groupes qu'on veut atteindre.

Ce moyen d'appréhender la réalité que devrait être le questionnaire est largement critiqué.

Cherchant à atteindre la masse, il ne peut s'adresser finalement qu'à un «échantillon» dont les critères de choix laissent planer un doute quant à leur valeur.

Le problème de la composition de l'échantillon est cause de perplexité. Par exemple: une usine compte 2000 ouvriers et 20 ouvrières; faut-il contacter 200 ouvriers et 2 ouvrières, ou la totalité des ouvrières ou encore ne pas les inclure?

Il faut pourtant relever que le statisticien indique exactement la valeur représentative d'un échantillon et la tolérance selon laquelle l'extrapolation sur l'ensemble est valable ou une observation est significative.

Le questionnaire ne serait-il pas un instrument dangereux, étant donné que, selon la question ou la manière dont elle est posée, le résultat est faussé? A ce propos, l'exemple d'un questionnaire aux membres GEP (groupe des étudiants du Poly) est cité. Il avait pour but d'élaborer les propositions de cette association pour la nouvelle organisation du Poly (il est relevé que ce type de consultation préalable représente la phase inofficielle de la politique suisse). Certaines hypothèses déjà introduites dans les questions ne restaient plus qu'à être vérifiées ou non, ce qui est une manière de poser de fausses questions et et d'en obtenir les réponses voulues!

La technique du questionnaire étant au point, la forme qui lui est donnée peut conduire à faire répondre dans un sens particulier, d'où le véritable problème «d'éthique» que cela soulève, quant à la méthode d'une part et à la validité du résultat d'autre part. L'entretien entre «l'interviewer» et la personne auscultée n'est pas un entretien naturel ou

ne l'est, à la rigueur, que pour l'ausculté... Les dangers de cette technique la font apparaître à certains comme les barreaux de la cage de Pavlov qui conditionnent le sujet et, de ce fait, faussent la réalité en stratifiant l'aléatoire. Il ferait surgir, en outre, un décalage entre les opinions qu'il contient et l'attitude réelle de la personne interviewée, tant il est vrai que répondre à un questionnaire n'est pas la même chose que d'agir. Dans l'action de voter, l'homme n'est pas dans le même rôle qu'en donnant des réponses à un interlocuteur. Or, on peut enregistrer des différences entre les résultats d'une élection et des interviews effectuées simultanément.

Relevons que si le questionnaire peut permettre de poser des questions idiotes en étant conscient qu'elles le sont et sans, de ce fait, utiliser directement les réponses, il permet alors de tester par exemple la mode du moment, la tendance, le climat. L'interprétation, donc le résultat, restant affaire du spécialiste.

Si, par contre, une entreprise X confère un caractère scientifique aux résultats d'une consultation sur l'opportunité de placer ses produits, il y a danger!

Nous maîtrisons d'ailleurs mal les déformations inhérentes à l'habitude des questionnaires. Cette manière qu'a la société de toujours s'ausculter l'amène à être surinformée sur ses réactions, d'où: conditionnement et effet de miroir (facteur d'isolement), perte de spontanéité et de prévoyance.

Un autre moyen d'investigation devrait, pour certains membres du groupe, marquer le pas sur le questionnaire trop chargé d'inconvénients. C'est le «jeu», appelé aussi le «modèle», la «simulation», «l'entretien non dirigé». Véritable instrument de recherches actives, il permet à chaque participant de développer sa créativité.

Dans un jeu, la fantaisie dans les relations est stimulée et le comportement s'enrichit.

La distinction peut être faite entre deux genres différents: le sociodrame (ou psychodrame) dont le but est de développer l'imagination; et le jeu de simulation qui met en présence plusieurs interlocuteurs afin de les amener à réagir comme dans la réalité ce qui permet de prédire le résultat d'un processus réel dans lequel seraient engagées ces personnes.

Par rapport à ces techniques suscitant la réflexion, le questionnaire, qui souvent ne vise qu'à vérifier ou non certaines hypothèses, n'est pas prospectif. L'avenir n'y apparaît que sous forme de la «disponibilité» d'une personne d'accepter une condition future hypothétique. A ce

titre, sa mise sur pied par le sociologue n'est qu'un travail «en amont», alors que le problème se pose essentiellement «en aval».

Le groupe A a finalement joué un très court psychodrame au terme duquel il était intéressant de constater que les interlocuteurs «architectes» se sont posés le plus souvent en responsables de tout!

Cela tendrait-il à confirmer qu'en réalité l'architecte est effectivement «bombardé», responsable de beaucoup plus de choses qu'il n'en peut assumer faute «d'instruments» à sa disposition? Si de son côté, le sociologue qui ne possède pas non plus les recettes suffisantes joue à l'architecte, ce dernier joue au sociologue de la société.

On pourrait, en conclusion, s'aventurer à dire qu'une partie du groupe, tout en reconnaissant les inconvénients évoqués, considère que ces diverses «techniques d'investigation» sont complémentaires, même si celle du questionnaire était en perte de vitesse. M. Burckhardt disait à ce propos qu'il n'était pas contre la bicyclette même si les occasions de l'utiliser vont en diminuant!

Une «forte minorité» du groupe, par contre, rejetait le questionnaire en tant que moyen dépassé et dangereux.

Le président du groupe A:
B. Meuwly.

Remarque préliminaire

Cet exposé a pour but de mettre en évidence certaines relations actuelles et la manière dont elles vont sans doute évoluer dans le futur. J'essayerai en particulier de replacer l'activité de l'architecte dans son cadre social général. C'est pourquoi j'ai renoncé à étudier chaque problème en détail. Cet exposé a plutôt la fonction de mettre l'accent sur certaines relations qui serviront ensuite de base de discussion.

Le sommaire montre que cet exposé commence avec la description des facteurs qui déterminent le comportement de l'architecte: je parlerai du milieu de l'architecte et des tendances actuelles du marché de la construction qui définissent entre autres le rôle possible de l'architecte. Dans le deuxième chapitre, je traite la question: serait-il possible sans ces facteurs déterminants d'arriver à réaliser une habitation «parfaite» à l'aide de la sociologie?

Enfin, dans le troisième chapitre, il est possible de tirer quelques conclusions concernant la formation professionnelle des architectes.

1. Facteurs à l'origine de l'attitude de l'architecte

1.1 Le milieu et la mentalité

En Suisse, c'est par le biais de l'Ecole polytechnique fédérale ou par celui d'un établissement technique supérieur que l'on devient architecte diplômé. De par leurs conditions d'admission différentes, chaque type d'établissement possède des caractéristiques de recrutement différentes.

Dans la limite des statistiques existantes, on peut dire qu'un tiers environ des étudiants de l'Ecole polytechnique fédérale se recrute parmi les professions libérales (médecins, avocats, chefs d'entreprise, etc.). Par contre, les enfants d'ouvriers (non qualifiés, semi-qualifiés et qualifiés) et de paysans sont très sous-représentés (si on compare leur pourcentage avec le poids effectif que cette catégorie sociale représente dans la nation). L'origine des étudiants en architecture devrait être à peu près la même. L'origine sociale des étudiants de l'Ecole polytechnique traduit le phénomène connu de l'inégalité sociale des chances en face de la culture.

Les étudiants des établissements techniques supérieurs ont généralement fait déjà un apprentissage. C'est pourquoi les enfants des couches moyennes et inférieures devraient y être plus fortement représentés. Les jeunes qui ont étudié dans ces établissements feront le plus souvent une promotion sociale.

On peut maintenant se demander si ces étudiants d'origine sociale différente recevront aussi pendant leurs études un cadre de valeurs différent (j'entends par là, par rapport à la société globale): malheureusement nous ne disposons dans ce domaine d'aucune recherche détaillée récente qui se fonderait sur un matériel statistique; nous pensons cependant que les différences de mentalité sont très faibles et cela pour les raisons suivantes:

- Contrairement aux autres pays européens, les conflits entre patrons et employés ont été en Suisse toujours résolus d'une façon plus pacifique, sans doute en partie à cause des troubles politiques internationaux.
- Cette manière de résoudre les conflits s'appuie sur la conviction que des négociations autour d'une table ronde profiteront aux deux partenaires. En Suisse allemande, on dispose de plusieurs expressions pour ce type de discussions, par exemple: «man muss miteinander reden», (c'est-à-dire mot à mot: «on doit discuter ensemble»).
- Cette conviction a pu se maintenir parce que le système a fait preuve depuis plus de cent ans de son efficacité et parce que la Suisse n'a dû faire face à aucune crise de légitimité (aucune guerre, aucune crise économique, etc.).
- En particulier au cours des dernières années le sentiment de vivre dans une société ouverte, qui assure à chacun les meilleures chances possibles de promotion, s'est renforcé, et cela en grande partie grâce aux dizaines de milliers de travailleurs étrangers qui exercent essentiellement des emplois manuels et non qualifiés et forment ainsi en Suisse la couche inférieure de la société, ce qui permet aux Suisses, dans leur ensemble, de s'élever dans l'échelle sociale (professions socialement plus respectées, élévation du revenu).

Si ces raisons expliquent pourquoi il existe relativement peu de différences entre les différents groupes sociaux, quant à leur système global de valeur par rapport au domaine public, il faut maintenant décrire le contenu de ce consensus général. Dans la mesure où ce consensus trouve son expression dans la vie parlementaire actuelle, certains éléments qui le composent ont une signification centrale:

- L'Etat ne doit intervenir dans les relations économiques et sociales que pour rétablir l'ordre. Il ne doit pas changer cet ordre.
- Cette attitude se base sur l'idée que le mécanisme du marché assure un ordre juste et naturel.

- En conséquence toute intervention dans l'ordre existant ne doit avoir qu'un rôle correctif: les inégalités momentanées doivent être corrigées afin de rétablir l'équilibre naturel.

En fait, l'idéologie actuelle prédominante est quelque peu différenciée. Il serait également faux d'affirmer que tous les architectes la partagent. Nous partons cependant de l'hypothèse que cette idéologie est mise en pratique chaque jour en politique par les groupes actuellement au pouvoir et ne rencontre pratiquement pas d'opposition de la part des partis les plus importants ni de celle des associations et autres organisations (sous forme de référendum par exemple), ce qui laisse supposer qu'elle est donc reconnue.

1.2 *L'image de la profession, son rôle effectif: conséquences qui en découlent*

Depuis plus d'un an, on a introduit dans le département d'architecture de l'Ecole polytechnique de Zurich des classes expérimentales. Cela a été possible, essentiellement, parce que la distance entre l'image de l'architecte donnée par l'enseignement et son rôle effectif devient toujours plus grande. La formation universitaire des architectes qui met avant tout l'accent sur l'image de «l'architecte-artiste» se trouve confrontée dans la réalité à une spécialisation toujours plus poussée de l'activité de l'architecte.

Cette spécialisation s'opère principalement à deux niveaux:

- ce qu'il construit (hôpitaux, écoles, centres...)
- sa fonction (esquisse, exécution..., direction de chantiers). Cette spécialisation correspond aux différentes phases de l'activité de l'architecte.

Cette augmentation de la différenciation des rôles de l'architecte trouve son pendant dans l'évolution du marché de la construction, caractérisé lui aussi par trois tendances (c'est aux Etats-Unis que cette évolution est la plus frappante):

- L'entreprise générale qui assure à elle seule toutes les fonctions: esquisses, exécution, financement. Sa force principale réside dans le respect des délais.
- En même temps industrialisation accrue de la préfabrication.
- Utilisation toujours plus étendue des ordinateurs, depuis l'élaboration des esquisses jusqu'à la surveillance des coûts et l'établissement des factures (au Etats-Unis on a même réussi que l'ordinateur puisse, à

partir d'un schéma donné, élaborer une esquisse définitive).

Ce processus qui s'affirme d'une façon évidente aux Etats-Unis s'étendra très vraisemblablement bientôt en Suisse (sans doute pas aussi fortement), et représente, spécialement pour les petits bureaux d'architectes, un danger qu'il ne faut pas sous-estimer, et cela pour les raisons suivantes:

- L'entreprise générale présente pour le client beaucoup plus de garanties que l'architecte indépendant. Nous pensons en particulier au respect des délais.
- On peut en conclure que les grands travaux seront toujours plus souvent confiés à des entreprises générales, en particulier les travaux pour l'Etat.
- Par là même l'architecte indépendant, et pas seulement lui, perdra sa fonction de coordination, et cela d'autant plus, s'il travaille dans une entreprise générale; dans ce cas on lui attribuera une fonction très particulière, mais il n'aura en général qu'une possibilité limitée d'y utiliser ses dons créatifs.
- Cette disparition de la fonction de coordination de l'architecte se renforce par le fait que les éléments non physiques de la planification deviennent chaque jour plus importants (par exemple: planification de l'éducation, planification politique).

2. Serait-il possible sans facteurs déterminants d'arriver à réaliser une habitation «parfaite» à l'aide de la sociologie ?

Dans une enquête de la Metron, beaucoup d'interviewés voient la possibilité de faire face à ces exigences accrues dans un travail interdisciplinaire (sociologues, psychologues, économistes) qui serait dirigé par l'architecte. Dans ce cadre, la sociologie aurait une fonction de science accessoire: elle aurait en particulier pour rôle de fournir les informations nécessaires à la construction d'une habitation «parfaite». Pour répondre à cette question, il faut d'abord pouvoir prouver qu'une relation existe effectivement entre l'aménagement de l'espace (c'est-à-dire la disposition d'éléments spatiaux) et le comportement social: dans quelle mesure l'aménagement de l'espace peut-il déterminer le comportement social, de telle sorte que ce comportement puisse être considéré comme positif?

Les auteurs de plusieurs recherches (Zapf, Heil, Treinen, Schwenke) ont pu mettre en évidence que dans la plupart des cas quelqu'un est satisfait de son logement quand il

est satisfait par le cercle social qui l'entoure. En un mot: la satisfaction par rapport à son logement est en étroite corrélation avec un contact social satisfaisant. Ce contact social satisfaisant dépend lui-même, entre autres, de la durée du séjour (Treinen). S'il est, jusqu'à présent, pratiquement impossible de déterminer quel type d'aménagement spatial de certains éléments apporte le bonheur (du moins selon la définition qu'on donne généralement de ce mot), on peut mieux définir quel type d'aménagement a certainement pour un grand nombre d'individus une influence négative. On est par exemple d'accord qu'il existe une étroite relation entre le fait que les cités satellites ne sont utilisées que comme des dortoirs et la perte d'affectivité dans les relations sociales de ceux qui y habitent.

S'il n'est pas encore possible de décrire suffisamment clairement la relation qui existe entre l'espace et le comportement social (du moins tant que la sociologie n'aura pas dépassé le niveau scientifique qu'elle a atteint aujourd'hui), il est cependant possible de dire quelle relation existe entre l'aménagement des éléments spatiaux et le changement social. Dans la mesure où l'on entend par là un changement qualitatif (et non pas graduel), la réponse est de toute évidence négative:

- L'aménagement spatial reproduit toujours les relations existantes. Et cela même, lorsqu'en face d'une certaine alternative, on aura choisi la solution la plus progressive.
- Cette constatation a pour cause la raison suivante: si on veut changer qualitativement le comportement, il faut changer également l'idéologie (voir Mitscherlich, Heil).
- D'après nous, l'étude empirique de H. Gans, les Lewittowner, qui s'est consacré à ce phénomène, a confirmé cette thèse d'une façon brillante. Il a démontré que les gens qui ont habité auparavant dans la banlieue changent à peine leur comportement quand ils s'installent ensuite dans un nouveau quartier (dans cette étude cela est beaucoup plus lié à la couche sociale qu'à l'environnement).

Il faut donc maintenant chercher à comprendre pourquoi la sociologie ne peut pas aider les architectes à résoudre leurs problèmes; on peut citer ici quelques raisons:

- Pendant longtemps les sociologues ont été convaincus que leur rôle se limite à décrire les phénomènes sociaux et qu'ils doivent toujours éviter de porter un jugement de valeur (voir par exemple Max Weber).

- Emploi insuffisant des techniques d'interviews qui cherchent à dépasser le niveau de la conscience et cherchent à mettre à jour les sentiments cachés et les angoisses de la personne interrogée.
- Un grand nombre d'études faites jusqu'à présent ne se consacrent qu'à des problèmes spéciaux qui ne se prêtent pas à une généralisation. De plus on ne les replace que rarement dans leur contexte social global.

Même si, comme nous l'avons montré, le sociologue ne peut que très peu aider l'architecte sur ce plan, il n'en faut pas conclure qu'une collaboration n'a aucun sens (voir Willener).

3. Devoirs de l'architecte en fonction des points de vue mentionnés jusqu'ici

Notre analyse a montré que:

- Le comportement de l'architecte est, de par son origine et l'idéologie libérale existante (aussi peu d'interventions étatiques que possible), fortement limité.
- En même temps, aussi en Suisse, le rôle de l'architecte s'est fortement spécialisé. Son rôle dirigeant dans le cadre de la planification physique se voit de plus en plus menacé.
- D'autre part, la sociologie n'est aujourd'hui pas encore en mesure de définir comment une habitation «parfaite» devrait être conçue.

C'est pourquoi on peut se demander comment, à partir de toutes ces conditions, on pourrait définir le rôle de l'architecte. On peut citer quatre éléments qui le composent: l'architecte doit, au cours de son activité, avoir toujours à l'esprit:

- Quelles décisions préalables ont été prises jusqu'au moment où il intervient lui-même dans le processus de travail.
- Quelles conséquences aura son travail personnel dans le cadre du processus général de travail et quelles seront les conséquences de son travail pour ceux qui seront ensuite concernés par le projet.
- Ces réflexions doivent être jugées par rapport à un système de valeurs qu'il se sera fixé.
- Il devra par là toujours vérifier si son travail répond aux objectifs qu'il veut atteindre. Dans le cas où des conflits apparaîtraient, ils devront être discutés sur une base rationnelle.

Deux conditions sont nécessaires pour que l'architecte puisse remplir ce rôle:

- Son travail et son rôle ont toujours un caractère politique.
- Il est en mesure de fixer son système de valeurs selon des critères les plus rationnels possibles (voir éducation).

Les points 1.2 et 3 se prêtent le mieux à une base de discussion pour un travail de groupe.

Analyse de l'exposé de M. K. Weber

Rapport du groupe B:

sociologue K. Weber

président du groupe, A. Pini, FAS, section bernoise

L'exposé de M. Weber abordait un nombre important de sujets, c'est la raison pour laquelle il ne fut pas possible, lors des discussions, de s'entretenir sur l'ensemble des problèmes que ceux-ci pouvaient soulever.

Le présent rapport ne traite donc que de quelques sujets, en particulier ceux qui ont déclenché des réactions vives et spontanées:

1. Serait-il possible, sans facteur déterminant, d'arriver à réaliser une habitation «parfaite» à l'aide de la sociologie?
2. Relations entre aménagement de l'espace et comportement social.
3. Le rôle de l'architecte.

1. Serait-il possible, sans facteur déterminant, d'arriver à réaliser une habitation «parfaite» à l'aide de la sociologie ?

L'architecte semble surtout attendre du sociologue que celui-ci lui fournisse les moyens propres à acquérir une meilleure connaissance des besoins de l'utilisateur. Le sociologue pourrait ainsi jouer un rôle important dans l'établissement d'un programme de l'habitat, programme qui conduirait les responsables du processus de réalisation (processus dans lequel l'architecte n'est qu'un des éléments) à se pencher sur les véritables problèmes de l'utilisateur.

D'autre part, le sociologue devrait contribuer à faciliter la formulation des besoins de l'utilisateur. L'analyse de ces besoins présente des aspects très délicats. Il est en effet

impossible d'ignorer la rapidité avec laquelle les événements, qui influencent la nature même des besoins, évoluent, ainsi que la complexité de leurs interrelations.

La manière d'approcher le problème, la définition des besoins, ainsi que la volonté de les légitimer, dépendent des dispositions et de l'attitude idéologique et sociopolitique des responsables. L'interprétation et l'analyse dépendent elles-mêmes du climat dans lequel elles ont été réalisées. Il est essentiel de garder une vision globale des problèmes.

L'essai rapide d'inventorier les méthodes de recherches actuelles a montré le nombre important de difficultés qui se présentent au chercheur consciencieux. Les méthodes d'investigation, basées sur le questionnaire, peuvent suffire pour déceler les malaises les plus évidents (analyse de grands ensembles...) mais elles paraissent insuffisantes pour constituer les bases solides nécessaires à d'autres études.

La méthode dite «advocacy planning» permet d'aborder, d'une manière plus poussée, le problème du comportement social et des besoins de l'utilisateur. Elle consiste grossièrement à introduire, parmi les habitants d'une région, des chercheurs dont la fonction est, d'une part, de déceler les besoins et, d'autre part, avec la participation des intéressés, de les formuler et de les rendre transmissibles ainsi que défendables.

Cette méthode est fructueuse pour autant que les responsables s'identifient véritablement à la masse et qu'ils réussissent à éveiller en elle la conscience de ses droits. Il est évident que l'application de cette méthode s'avère très complexe et délicate. Plus que n'importe quelle autre, elle demande un tel engagement et une telle subtilité que sa mise en œuvre à grande échelle apparaît fort problématique.

Les méthodes basées sur la simulation, l'expérimentation et l'observation soulèvent elles aussi des problèmes d'application pratique qui ne peuvent être résolus qu'à l'aide d'un apport de connaissances et de moyens rarement disponibles. Toutefois, la possibilité d'améliorer le stade de nos connaissances, grâce à l'une ou l'autre de ces méthodes, est indéniable. Dès lors, le problème de leur application est posé.

Comment et avec quelle rapidité réagit l'ensemble des éléments constituant le pouvoir de décision? En fait, nous constatons que les structures gênantes, en place actuellement, ne sont généralement pas conçues pour pouvoir réagir avec promptitude aux événements extérieurs et à la

fois inattendus, ainsi que trop souvent en contradiction avec les habitudes du présent. Il peut en résulter une absence d'adaptabilité et de mobilité qui est lourde de conséquences. En effet, l'exemple de l'énorme difficulté qu'ont rencontrée nos villes à maîtriser le problème du tracé des autoroutes, ou le phénomène de dépeuplement que subissent des quartiers importants de certaines villes des Etats-Unis, engendrent des pertes qui bien que difficilement quantifiables apparaissent comme très préoccupantes. Il semble qu'un nombre important de ces événements pourrait être inhérent à l'idéologie libérale particulière à la politique occidentale.

En résumé, on constate qu'un des apports importants de la sociologie pourrait être celui de contribuer à sensibiliser les responsables du processus de réalisation et d'éveiller chez l'usager la conscience de ses droits.

2. Relations entre aménagement de l'espace et comportement social

Sur ce point, il a régné un désaccord presque total.

Il est évidemment difficile pour l'architecte de se rallier à l'opinion émise par le sociologue K. Weber, opinion selon laquelle l'influence de l'architecte, en tant que coresponsable de l'environnement construit, serait, sur le comportement social, plus ou moins nulle.

En effet, le sociologue prétend que :

- «l'aménagement spatial reproduit toujours les relations existantes» (donc les relations existantes influencent l'aménagement spatial);
- ...«si on veut changer le comportement, il faut changer l'idéologie» (ce qui n'est pas d'emblée du ressort de l'architecte).

Or, bien que les architectes admettent que leurs œuvres s'insèrent forcément dans le contexte actuel, ils ont de la peine à admettre que le milieu bâti n'ait aucune influence sur le comportement social.

Sur ce point, on constate une mésentente qui pourrait découler des différentes interprétations données au terme «changement du comportement social» et qui ne peut pas être assimilée à une réaction à l'encontre de tel ou tel aménagement spatial.

En effet, s'il est certain qu'un aménagement spatial particulier provoque des réactions différentes (choix ou refus par exemple), il est très problématique d'assimiler cette réaction à un changement qualitatif du comportement. Il paraît évident que les opinions sur ce point peuvent diverger de façon analogue à celles se rapportant au rôle de

l'architecte, à l'image de la profession, et particulièrement pour ce qui concerne son engagement sociopolitique.

3. Le rôle de l'architecte

Bien que ce sujet n'ait pas constitué une question en soi, il a constamment fait surface pendant les débats et donné lieu à une confusion assez pittoresque.

Vu la complexité du problème, on serait tenté de simplifier en prétendant que l'on a pu grossièrement distinguer deux catégories (ou caricatures) d'architectes.

L'une est l'image de l'architecte cultivé, universaliste et artiste, appelé par sa nature et sa formation à être le pivot du processus créatif, à interpréter les données (sociologiques ou autres) qui lui sont fournies si besoin en est par un collège interdisciplinaire. Il décide et assume la responsabilité.

L'autre est l'image de l'architecte hésitant, conscient des contraintes sociopolitiques, économiques et idéologiques. Il est appelé à exécuter en tant que membre dépendant d'un contexte.

Le premier a tendance à affirmer, le deuxième à supposer. Il est entendu qu'entre ces deux extrêmes toute une gamme d'images d'architectes peut être envisagée.

Il est aussi probable que l'architecte type d'aujourd'hui est le résultat d'un mixage de ces deux images. Toutefois, un déplacement du poids vers l'une ou l'autre tendance élabore une image si différente qu'elle peut rendre illusoire toute recherche d'unité d'esprit.

En dernier lieu, et pour adoucir peut-être un peu l'amertume qu'auraient pu engendrer les réflexions précédentes, il a été souligné l'influence de gens de bonne volonté sur certains événements propres à la collectivité. On a parlé de la lutte contre la pollution, de l'aménagement du territoire, de la socialisation du logement...

L'essai de définir l'apport de l'architecte et du sociologue, en tant que membres représentatifs d'un corps de métier, n'a pas été tenté.

Le président du groupe B: A. Pini.

Il convient d'abord de s'arrêter brièvement sur la pratique de la «consultation» et la notion sociale d'information. Les sociologues, notamment américains, ont surtout été *utilisés* – il faut bien appeler les choses par leur nom² – par des praticiens qui avaient certaines stratégies d'«information». De là nous passerons à une brève typologie des experts-sociologues et aux grandes lignes des deux courants principaux de pensée en sociologie. Dans ses rapports avec diverses instances de la société, par exemple avec des architectes, le sociologue peut grosso modo être non seulement plus ou moins technicien, mais encore plus ou moins intégré et plus ou moins «actif» – et ces mots suggèrent deux autres thèmes, celui de la technocratie que je n'aborderai qu'en passant, et celui de la recherche «active», sur lequel il conviendrait de discuter.

1. De l'information sociale...

Il y a longtemps que la phrase de l'utilité de l'information ou de la consultation est devenue un refrain qu'on peut chanter dans toutes les réunions. L'information est un thème respectable. Il faut «donner de l'information», elle doit «couler» verticalement aussi bien qu'horizontalement; grâce à la bonne irrigation en information – par exemple d'une entreprise ou d'une communauté – tout irait mieux; quand rien ne va plus, on consulte des experts. Dans l'industrie, la direction ferait pousser l'entreprise comme un arbre, à la satisfaction de tous, grâce à l'information. De la consultation d'experts, par un patron, on a d'ailleurs passé, petit à petit, à la *joint-consultation*, à la consultation réciproque entre direction et syndicats. C'est ce qui a été appelé le *two step flow of information*, etc. Mais tout cela est désormais fort ancien et généralement considéré comme dépassé.

On a fini par s'apercevoir qu'il n'est pas du tout certain qu'un individu plus informé soit plus satisfait, ni qu'un processus de consultation réciproque n'amène à une information meilleure (et non pas simplement plus abondante). On peut donc se demander pour quelles raisons les thèmes de l'information et de la consultation retiennent si volontiers l'attention.

Notre thèse est qu'il en va de même ici que pour les études sur les «implications sociales du progrès technique», si

¹ Je tiens à remercier G. Milliard, A. Ganty et M. Gille pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans la préparation de ce papier.

² Voir, à cet égard, l'histoire de l'utilisation des sciences sociales dans l'industrie de L. Baritz (1).

volontiers proposées aux sociologues pour étude et discussion. Ce sont là des thèmes relativement bénins; discuter et étudier des sujets de ce genre permet de ne pas aborder d'autres questions qui seraient autrement plus gênantes¹.

Enfin, plus grave encore: l'information fournie par les experts «scientifiques» peut permettre de légitimer les décisions qui seront prises. Même si les demandeurs ne croient pas, eux-mêmes, au caractère scientifique de l'information (parce qu'ils savent qu'elle est trop fragmentaire ou parce qu'elle part de présupposés archaïques de la réalité), le label «science» est tactiquement utile, il fait office de «voile»².

L'information dont on a besoin est bien, inévitablement, un enjeu social, tout autant qu'un élément informatif.

Il s'agit donc de voir comment les experts peuvent s'insérer dans le processus de recueil et d'utilisation de l'information; leur position peut varier du tout au tout: de la soumission jusqu'à la domination. Même rudimentaire, une typologie des experts nous aidera à clarifier un débat qui ne peut plus être celui des notions vulgaires de l'objectivité.

2. Quatre types d'experts-sociologues

Pour distinguer divers types, le critère le plus central et discriminant nous semble être celui de la position de l'expert en matière de *formulation* des problèmes.

2.1 *Le sociologue comme ingénieur-technicien du social*: c'est l'expert au sens classique, *confronté* aux problèmes, *face* aux processus en place; *technicien*, il reçoit et accepte les problèmes qui ont été formulés par le demandeur; il applique des techniques d'investigation et fournit une ou plusieurs réponses. Celles-ci peuvent notamment prendre la forme suivante:

«Si tel est votre problème, et après mise en œuvre des méthodes d'enquête habituelles, ma réponse est la suivante: «Si vous agissez conformément à un programme *x*, les résultats à prévoir seront *y*; par contre le programme *xx* produirait les résultats *yy*.»

En principe extérieur à la formulation du problème, comme aux conséquences des décisions, l'expert n'est ici consulté que sur les *moyens*; selon la conception classique (J. Stuart Mill) connue surtout par l'exposé qu'en a donné Max Weber, il adopte une attitude de neutralité passive face aux buts, c'est-à-dire aux valeurs (*Wertfreiheit*).

Le demandeur se conçoit comme entièrement «responsable» et ne fait appel à l'expert que pour le renseigner;

il a une bataille à livrer et élabore ou dispose déjà d'un plan (stratégie); il lui reste à mettre au point une tactique, avec l'aide du sociologue «agent de renseignement»³.

On sait que le vocabulaire militaire est souvent employé par exemple dans l'industrie ou dans les universités. Le passage suivant qui illustre bien notre propos n'a rien d'exceptionnel, la conquête des marchés, de même que les négociations avec des partenaires sociaux divers étant volontiers présentées comme des batailles, comme l'illustre le texte suivant:

«Dans le domaine de la publicité, nous devons tirer sur une cible qui est en train de se déplacer rapidement et constamment. Des enquêtes par sondage doivent nous fournir trois sortes d'informations: a) des données indiquant où la cible se trouve et dans quelle direction elle est en train de se déplacer; b) de quel genre de munition nous devrions disposer pour pouvoir atteindre la cible et, enfin c) des indices sur les résultats que nous avons atteints jusqu'ici⁴.»

2.2. *Le sociologue comme clinicien*: reçoit également un problème formulé par le client, mais on lui accorde une beaucoup plus grande responsabilité, ce qui suppose une bonne dose de confiance – que le clinicien cherche d'ailleurs à susciter; il *reformule* ou *remplace* le problème initialement mis en avant, pendant son analyse, et il aboutit à un diagnostic.

Dans la mesure où l'expert ne se contente pas d'enquêter passivement, en technicien (pur instrumentaliste), l'étude peut révéler des problèmes non seulement différents, mais inconnus et profonds (latents), ce qui est fréquemment synonyme de «gênants». Il y a donc beaucoup de chances pour que le rapport de consultation ou de recherche avec le clinicien soit bloqué par des résistances, ou troublé par des conflits.

Beaucoup moins extérieur à la formulation des problèmes – qu'il affronte *avec* les clients et *dans* un processus de changement – le clinicien est souvent, du point de vue de

¹ Il va de soi que les différentes formes prises par ces tactiques d'évitement (*avoidance patterns* pour parler comme Goffman) devraient être en elles-mêmes étudiées et discutées – une prise de conscience publique de l'enjeu politique qu'est la recherche devrait être suscitée; nous reviendrons sur ce point, développé surtout en Allemagne fédérale, notamment par Habermas.

² C'est un cas spécial de la tactique du «voile technologique» dont parlait Adorno.

³ La notion anglo-saxonne d'*intelligence* est ici plus flatteuse; cf. A. W. Gouldner et S. M. Miller (2).

⁴ Cité par Merton et Devreux, Jr. (3).

la compagnie, du bureau d'étude ou de la communauté, un expert moins géographiquement extérieur. Pour approfondir son diagnostic et réussir son intervention, des contacts étroits et répétés sont souvent nécessaires, au travers d'une collaboration longue.

Qu'il soit formellement membre de l'équipe d'une compagnie (*staff*) ou d'un bureau d'étude ou reste conseiller extérieur, constamment et intimement mêlé aux problèmes – participant-observateur – l'expert clinicien est assimilable à d'autres spécialistes et experts. Idéalement, sa position «intérieure» lui permet de mieux connaître celle-ci, en fait le trait principal de cette position est que la consultation, même lorsqu'elle met à jour des problèmes délicats, sera perçue comme moins dangereuse. En fait ou en apparence, l'expert sera plus facilement contrôlé. Il lui sera souvent difficile, par exemple, de baser son diagnostic sur les opinions de *tous* les partis en cause, étant, de gré ou de fait, identifié à la hiérarchie, au «patron».

2.3. *Le sociologue comme intellectuel*: est beaucoup plus nettement extérieur à la compagnie, à une institution, etc., bien qu'on puisse dire – le paradoxe n'étant qu'apparent – qu'il est moins extérieur aux *problèmes* qui se posent. Ce disant on a posé qu'il y a, ici, renversement du rapport de consultation. C'est, en fait, lui qui consulte l'entreprise ou le bureau d'étude ou la communauté, ainsi que les différentes catégories sociales en cause, pour découvrir les problèmes – qu'il formule – pour traiter des problèmes que les études antérieures ont laissé pressentir, pour décrire, expliquer, et enfin évaluer. Sa position, en fin de compte, est souvent plus *critique*. L'intellectuel se situe avant tout *au-dessus* des problèmes, et *face* à des processus de fonctionnement ou de changement, le plus typiquement *après coup*.

Pour ce qui est de la «critique», notons que même le sociologue pur technicien peut *apparaître* comme un critique; jusqu'à un certain point les faits «parlent pour eux-mêmes» et peuvent se diriger contre une politique jusque-là courante et peu contestée. La simple production de données d'un certain type peut déjà paraître «critique». Le sociologue clinicien, par son insistance pour découvrir des problèmes, au cours d'entretiens approfondis, puis par sa formulation de problèmes latents, agit déjà activement en critique, tout en se plaçant encore largement à l'*intérieur* même d'un système donné, en tout cas à l'intérieur de l'entreprise ou du bureau d'études.

Quant au sociologue dans le rôle classique de l'intellectuel, il s'interroge sur les rapports entre l'homme et

l'industrie, ou l'homme et l'architecture, et entre eux et la société, etc. Sa critique ne part pas d'une nécessité de faire «fonctionner» un système donné d'organisation; elle traite par exemple de l'évolution *du* travail, de *la* bureaucratie, de *l'*architecture.

Comme l'a écrit A. Touraine (4), ce rôle est plus que tout autre *réellement actif et responsable*¹, alors même que la caricature qui illustre bien l'image du public à l'égard de l'intellectuel est celle de la tour d'ivoire, impliquant autonomie, irresponsabilité, neutralité et académisme (poser les problèmes sans tenir compte des «exigences fonctionnelles», etc.).

«Il s'agit ici d'un rôle différent de celui du psycho-sociologue. Non seulement parce que le type de problèmes est différent, mais parce que la relation de l'expert et des acteurs l'est également (...); l'expert est un acteur. C'est dans la situation où le sociologue intervient le moins qu'il est le plus engagé. Il est critique et formule, comme le dit encore Touraine, la *signification* générale des conflits qui échappe souvent aux acteurs sociaux plongés dans la situation. L'image qu'une société se forme d'elle-même est presque toujours en retard sur ses réalités.»

2.4. *Le sociologue comme architecte*²: variété méconnue, dont l'importance s'est considérablement réaffirmée ces dix dernières années, met en jeu une plus grande part d'*imagination*. Il peut, tout d'abord, consulter les différentes catégories sociales sur leurs besoins latents et explorer les limites du possible, la conquête de terrains nouveaux, mais le sociologue comme architecte va plus loin: il peut proposer, voire construire une architecture organisationnelle nouvelle, capable de dépasser les problèmes du moment, soit tout seul, soit en interaction avec le praticien et divers acteurs sociaux. Contrairement à l'action de l'ingénieur, l'effort est ici dans la formulation non plus seulement d'un problème initial, mais *des* problèmes en fonction de structures nouvelles (*design*) dans lesquelles les problèmes présents ou prévisibles pour l'avenir sont présentés.

Le socio-constructeur se trouve être *dans* les problèmes et *avec* des processus qu'au minimum il *imagine* (ne pouvant généralement les constater comme le technicien, ni les critiquer après coup comme l'intellectuel).

¹ Actif: au sens de la création plutôt que de la gestion; responsable: à l'égard de la population, de son épanouissement, et non face à des dirigeants.

² Nous empruntons l'expression à M. Perlemuter (conférence, non publiée) sans reprendre exactement le sens qu'il lui donne.

Il n'est guère étonnant que l'architecte ou l'urbaniste soient, depuis longtemps déjà, des précurseurs d'un mouvement disons de planification sociale, à la fois expérimentale et imaginative, qui commence depuis un certain temps à gagner les milieux sociologiques. Sans céder simplement à la musique des jeux de mots, disons que s'il existe, en fait, bien des architectes-sociologues, on finit par trouver, désormais, des sociologues-architectes, au sens large de ce terme; il s'agit, de part et d'autre, de construction sociale. Des éléments de prévision sont de plus en plus mêlés à des projets imaginatifs et ceux-ci à une part d'expérimentation. Il vaut la peine, à cet égard, de citer quelques auteurs qui parlent de l'utopie; nous y viendrons dans un instant, à propos de notre second thème qu'il s'agit d'aborder maintenant.

3. Le problème des prémisses optimistes

De mauvais esprits ne cessent de répandre le bruit qu'il y aurait autant de sociologies que de sociologues. Sans nous répandre sur ce terrain, disons que la sociologie actuelle n'est guère unifiée: on discerne par exemple aisément deux écoles, soit par rapport à l'importance attribuée aux conflits, et à l'actuelle structure du pouvoir, soit par rapport aux chances données au *potentiel* social. L'exemple des études menées dans l'industrie est généralisable. Il y a, sur ce terrain, deux sortes de sociologues: ceux qui partent de l'idée qu'on ne sait pas s'il existe, dans l'industrie, un conflit fondamental et ceux qui pensent qu'on le sait. On peut, en effet, supposer (le plus souvent implicitement) que l'entreprise fonctionne «normalement» dans l'intérêt et avec la coopération de tous – il s'agit alors d'expliquer les fâcheuses perturbations que sont les conflits qu'on va constater. On peut, au contraire, partir explicitement de l'idée d'un conflit fondamental¹; c'est alors la coopération qui demande à être expliquée. Le second point de départ est, à notre avis, plus réaliste; il n'implique pas une position moins «objective», mais la charge de la preuve ayant changé de camp, les résultats de l'étude, et déjà la formulation des problèmes, se trouvent placés dans une perspective inverse; c'est l'optimisme qui demande, le cas échéant, à être documenté par des faits.

Revenons au sociologue comme intellectuel. A strictement parler, ce n'est plus un expert et Touraine insiste sur ce point; ce n'est «plus un expert sur un terrain neutre ou neutralisé – il analyse l'action de forces organisées, les rapports entre les institutions ou les mouvements

sociaux (...), les orientations ou les attentes de leurs membres» (*op. cit.*).

Or, il convient d'ajouter que s'il est vrai, comme le précise encore Touraine, que le sociologue doit «rester intellectuellement indépendant, formuler, analyser rationnellement», il n'en devient pas moins à son tour un *acteur* social. Même s'il se place, comme nous l'avons suggéré, au-dessus des problèmes; son jugement intervient dans l'analyse. Comment pourrait-il ne pas jouer de sa position à sa manière, ou au moins, *en fait* (les marxistes disent «être objectivement en situation», mêlé à une lutte qu'on ne peut ignorer sans «faire objectivement le jeu» des plus puissants)? Pour le moins dans la formulation des problèmes, et s'il devient socio-constructeur, dans la définition de solutions pour l'avenir, il sera même directement un acteur.

Si on rejette la prémisse de l'optimisme harmoniste sur la réalité actuelle, ne pas prendre position, se contenter d'un rôle de pur technicien revient, en fait, à adopter les solutions qui dominent, dans l'actualité². Distinguer, d'une part, la sociologie positiviste et, d'autre part, la sociologie marxiste, n'est cependant pas suffisant. Les prémisses, l'acceptation ou le rejet du fait que le scientifique est un acteur social, au moins «objectivement» et peut-être volontairement – pour ne mentionner que ces trois critères – importent surtout pour séparer ceux qui sont, en principe, relativement optimistes sur la réalité *actuelle* de ceux qui ne le sont pas. Or, le problème des prémisses se pose également pour ce qui est de l'*avenir*.

Citons d'abord deux positivistes. Pour Gardner (6), le sociologue ferait bien d'être *prudent*; il n'est pas «tenu pour responsable»: d'autres paieront ses éventuelles erreurs, soit qu'ils seront poursuivis à sa place, soit qu'ils devront subir personnellement les conséquences de solutions mises en place. Ce raisonnement, nous semble-t-il, n'est plausible que dans l'abstrait: un conseil prudent peut faire sérieux, être inattaquable, aujourd'hui, et n'en présenter que plus de danger dans l'avenir, par sa trop grande confiance dans les solutions du moment.

Lazarsfeld (7) rappelle que l'apport des experts sociologues paraît souvent décevant: à ceux qui espèrent que des changements sociaux radicaux se produisent, et à ceux qui attendent d'eux des conseils directement utilisables. Les uns et les autres peuvent pourtant bénéficier

¹ Comme le fait, par exemple, W. Baldamus (5).

² Cf., à cet égard, Baritz (1).

d'une variété de résultats peu connus, mais très significative pour l'avenir d'une société¹. C'est le «cas déviant positif»: dans des circonstances défavorables, une réussite exceptionnelle (*positive deviant case*) de bon fonctionnement d'un procédé habituellement voué à l'échec se produit; en étudier les causes sera souvent très révélateur.

En somme, même la recherche la plus strictement descriptive peut être amenée à révéler des aspects inattendus, gênants, passionnants, etc. et souvent significatifs de l'avenir. Telle est certainement une des virtualités de la recherche, encore faut-il les exploiter². Et la visée même des études positivistes ne fera souvent pas découvrir très facilement le potentiel social, mais surtout des aspects manifestes secondaires de la réalité actuelle.

Venons-en maintenant au second volet du problème de l'optimisme, c'est-à-dire à l'utopie, à l'avenir.

Marx et Mannheim appelaient «idéologie» des idées destinées à justifier le statu quo et «utopie» celles qui motivent les hommes à le changer. Ce dernier terme a perdu en popularité, non seulement parce que Marx et Engels avaient critiqué les «socialistes utopiques», mais pour diverses raisons relevées récemment par Nathan Glazer (8, pp. 73-77). Il convient de les mentionner ici, car elles éclairent le problème du rapport entre le sociologue et le praticien – rapport que les intellectuels «de gauche» ne peuvent souvent concevoir que sur le mode de la «sociologie vendue». L'analyse présentée par Glazer critique l'attitude antisociologique et finalement antiutopique de ces intellectuels et montre pourquoi ils sont en même temps aussi négatifs à l'égard de la sociologie.

Du fait que l'utopie décrit comment une société future marchera, l'intellectuel se voit confronté, tout d'abord, avec la nécessité d'une part de manipulation sociale; alors qu'on recherche la liberté, l'égalité, l'épanouissement des hommes, on devra traiter de formes spécifiques d'organisation sociale; il faudra discuter de leurs avantages et inconvénients. Or, l'intellectuel critique préfère dénoncer les inconvénients des précédentes formes d'organisation; il refuse de travailler, dans l'esprit même

de Marx, en vue de *décrire* les mécanismes futurs de la société. Ensuite, la définition d'utopies risque toujours de conduire à des solutions qui existent dans des sociétés qui, en fait, n'ont pas passé par une révolution (exemple: un système médical à la finlandaise, un programme de logements sociaux à l'anglaise, l'autogestion à la yougoslave, etc.). Enfin, l'utopie conduit précisément à traiter de questions limitées; on en reviendra donc à travailler en sociologues, sur l'habitat, sur la vie sexuelle, sur des formes d'enseignement, etc. plutôt que sur les très grandes idées. Dès lors le risque est grand de donner prise à la critique; des illusions seront démasquées.

Dans son livre *La Révolution urbaine*, H. Lefebvre (10, p. 14) complète ainsi cette critique des critiques:

«La critique de gauche, beaucoup de gens l'ignorent encore, n'est pas celle que prononce tel ou tel groupe, club, appareil, idéologue, classés à gauche. C'est celle qui tente de frayer la voie du possible, d'explorer et de jalonner une contrée qui ne soit pas seulement celle du «réel», de l'accompli, occupé par les forces économiques, politiques, sociales existantes. C'est donc une *pratique utopique, puisqu'elle prend distance par rapport au «réel», sans toutefois le perdre de vue.*»

4. De l'utopie technocratique aux formes nouvelles de la recherche active: vers une technique sociale de l'utopie

On a pris l'habitude de définir la technocratie par la présence de techniciens qui, dans l'appareil d'un Etat, finissent par tant influencer sur la vie politique qu'on en vient à les reconnaître comme les «décideurs».

Cela conduit à perdre de vue l'importance d'un phénomène plus répandu et insidieux: on trouve du *technicisme* dans la vie de beaucoup de commissions, de bureaux d'études, d'institutions diverses, privées aussi bien que publiques. Deux obstacles devraient être franchis, si on voulait progresser dans l'examen de ce problème: tout d'abord, c'est une question de terminologie, il faut distinguer entre technicisme, technicité et technologie; ensuite, mais là nous ne pouvons que rappeler le débat entamé en Allemagne par Habermas (11), il faudrait aborder ce que j'appellerais l'explosif tabou TNT: technique, neutralité, technicisme. C'est un sujet particulièrement épineux qui ne peut guère être que mentionné ici – il plonge aux racines des valeurs, dont le traitement supposerait notamment qu'on discute *publiquement* la place de la science et de la technique autrement que par

¹ Par exemple: dans quelles circonstances un bon candidat peut-il gagner aux élections, alors même qu'il n'a pas l'appareil d'un parti derrière lui et qu'il devrait normalement échouer?

² Lazarsfeld fait ici le rapport entre l'inattendu et l'intérêt des cas déviants positifs pour la société; cf. dans une autre perspective, l'intérêt épistémologique de Merton pour l'inattendu (*serendipity*) dans la recherche (9).

rapport à des principes: dans leur insertion sociologique réelle, actuelle et future.

Voici au moins quelques définitions préalables:

1. Appelons *technicisme*, l'utilisation stratégique d'arguments techniques en vue d'intérêts le plus souvent particuliers. (Le plus souvent, car il y a des technocrates qui sont technicistes sans travailler dans leur intérêt propre, ce qui arrive à faire croire d'autant mieux que les solutions qu'ils cherchent à promouvoir au moyen de justifications techniques ne seraient que techniquement nécessaires.) C'est, en d'autres termes, une utilisation non technique de la technique. Il peut s'agir soit d'arguments (référence aux exigences d'une machine, aux impératifs de la «construction» pour un architecte, aux exigences plus généralement d'un «système» qui a ses *lois* de fonctionnement), soit d'une qualité de celui qui parle («en tant que technicien», même lorsqu'il ne parle précisément pas en tant que tel ou lorsqu'il utilise ce qui est connaissance technique dans un sens qui dépasse les limites inhérentes à un certain système technique).

On est, le plus souvent, devant un phénomène de *légitimation*, surtout de la part de l'élite dirigeante face à la non-élite, mais il ne s'agit pas exclusivement de justifier le maintien du système, il peut s'agir aussi bien de *renover* celui-ci ou de travailler en vue de sa *croissance*. Il peut même y avoir – par exemple de la part d'une opposition syndicale ou plus rarement managérielle, ou d'une association – une *mise en cause* radicale du système.

2. La *technicité*, est ce qui, objectivement, certaines prémisses étant posées, est neutralité technique, lois de bon fonctionnement; «la force des choses» (*Sachzwang*, *Sachlichkeit*); «Functional Exigences»). Transposé au niveau de la formation d'une personne c'est l'objectivité réelle de l'expert, se plaçant à l'intérieur d'un système de connaissances.

3. La *technologie*, c'est une forme d'organisation de ressources matérielles et/ou sociales¹ (machines, instruments, organigrammes, styles de commandement, bâtiments, ensembles résidentiels, etc.); il faut insister sur le fait que c'est la réalité ou la notion la plus complexe – elle englobe les deux autres notions qui, chacune à sa manière, la mettent en cause. C'est une notion contradictoire qui contient ce qui est technique pure (technicité) et détournement social en vue d'intérêts particuliers (technicisme), puisque les constructions matérielles ou sociales ne sont jamais que le résultat d'une rencontre entre l'inventeur humain et les connaissances objectives préalables.

Chaque fois qu'un expert quelconque – ou celui qui l'emploie, se sert du potentiel qu'est le technicisme pour justifier des décisions concernant l'avenir, lointain ou immédiat, il va dans le sens d'une *utopie technocratique*; il parle d'une chose qui n'est pas localisée encore, c'est *lui* qui la définit, en cherchant à l'imposer au moyen d'arguments qui ont l'air d'être de simples *données*.

Comme le disait E. Morin (12) lors d'un congrès qui réunissait explicitement sociologues et «technocrates» (selon leur propre expression), «le prospectiviste ne se pose que les questions que la pensée technicienne actuelle peut résoudre». On finit par aménager l'avenir à partir d'une certaine conception du présent. Et, bien entendu, le sociologue peut agir lui-même en technocrate, ou plus discrètement, par neutralisme à courte vue, apporter tous les arguments techniques nécessaires à un techniciste qui voudra se servir de lui; à moins qu'il ne se préoccupe de l'insertion sociale de sa recherche. Il nous reste à voir maintenant quelques formes que prend la recherche active, encore très peu développée, notamment du côté d'une *technique sociale* de l'utopie; des développements récents autorisent quelques espoirs. Une première forme d'action, à la portée de l'expert sociologue comme ingénieur, est dans la *traduction* et dans la *conjecture*. (Lazarsfeld, *op. cit.*, introd. p. xi).

«Deux modes de communication intellectuelle sont nécessaires, entre le sociologue et le client. D'une part, le sociologue doit comprendre le problème du client; d'une façon ou d'une autre, il devra *traduire* un problème pratique en un problème de recherche. D'autre part, lorsque les connaissances nécessaires seront disponibles, elles ne mènent presque jamais à un seul conseil ou à une seule forme d'action; des *conjectures* devront être ajoutées, afin de permettre de faire le saut par-dessus le décalage (*gap*) entre la connaissance et la décision.»

Dès cette première formulation du problème, on voit qu'on cherche à faire collaborer deux qualifications opposées², connaissance et action, le fait étant que rarement les hommes sont polyvalents à cet égard³.

Une façon *expérimentale* de recherche active se dessine ainsi. Soit, au minimum, sur la base de résultats et/ou de

¹ Voir le terme introduit par T. Burns, *social technology*.

² Le praticien doit être sûr de lui, autrement il n'arrive pas à convaincre; le chercheur doit savoir douter, mettre en question; l'un est plus proche du «cas» isolé, l'autre de la discussion des conditions nécessaires et suffisantes pour qu'une *classe* de phénomènes apparaissent, etc. Cf. Borgatta (13).

Note ³, voir page 47.

conjectures, le chercheur entre un processus d'action qui lui apporte une occasion bienvenue de *vérification*¹, en même temps qu'il tente de contribuer à la solution d'un problème social. Soit, au maximum, une série de solutions sont simultanément mises à l'épreuve socio-expérimentale, ce qui implique non seulement une part de recherche préalable et des conjectures, mais constitue, en fait, un processus de recherche intellectuelle en même temps qu'une recherche de solutions pratiques².

Quant au clinicien, il privilégie l'emphatie, plutôt que la rigueur caractéristique du positiviste, plus ou moins proche de l'expérimentation de type laboratoire. Il sera très conscient non seulement des «besoins» superficiellement recensés³, mais des désirs profonds, tout en connaissant de (trop) près, par ailleurs, les barrières qui s'opposent à une évolution concrète de la situation qu'il essaie de traiter. Le clinicien est le premier, surtout en psycho-sociologie industrielle, à avoir fréquemment pratiqué une forme d'*action* liée à la recherche, alliant sa propre recherche à la recherche de solutions praticables.

Plus «pratique», plus typiquement phénomène «d'action» – voir en faisant ce qui se fait et peut se faire – l'orientation clinique est malheureusement trop encadrée – «patronale»⁴ – trop partielle aussi: elle touche, notamment, aux seuls individus; elle ne se préoccupe que de «fonctionnement» et non d'objectifs, etc.

³ On doit se demander pour quelles raisons les Universités actuelles se voient amenées, de plus en plus clairement – par qui? – à former une minorité de «faiseurs de recettes», des «applicateurs de recettes», large classe moyenne, et des sortes d'«ouvriers spécialisés», couche inférieure sans chances de monter dans la hiérarchie sociale; cf. Marburger Blätter (14).

¹ C'est à cela que Parsons (15) fait allusion quand il dit que le sociologue, dans ses rapports avec le praticien, peut vouloir «tester sa marchandise».

² En Europe, des programmes scandinaves montrent le potentiel énorme que renferme cette perspective; exemple: recherche d'une structure d'organisation adéquate sur les bateaux de pêche en Norvège; comparaison entre cinq solutions proposées et mises à l'épreuve dans des conditions expérimentalement contrôlées, sur dix bateaux chacune, etc. (communication privée d'E. Thorsrud).

³ ... ce qui ne se mesure pas est plus important que ce qui se mesure; plus on est précis, moins on va profond... (R. Oppenheimer).

⁴ C'est sans doute la raison pour laquelle ce courant a attiré sur lui les foudres de la critique sociologique; le potentiel de transformation de méthodes du type «socioanalyse» (Van Bogstaele) ou de l'*action research* par exemple de type britannique (Tavistock) et scandinave, est ainsi resté dans l'ombre, peu analysé et considéré pour des usages *plus libres*.

Il va de soi que la recherche active, comme toute action, pâtit des obstacles «environnants». Quand le sociologue s'intéresse au *virtuel* – les Anglo-saxons connaissent le terme *opportunity* qui nous fait curieusement défaut et se trouve parent de la notion weberienne de *Lebenschancen* – entend-il image subjective ou dure «réalité objective»?

Suffit-il, s'interroge par exemple Kahn (cf. Lazarsfeld, *op. cit.*, p. 493) de s'attaquer aux écoles, aux services d'orientation professionnelle? Qu'en est-il des réalités du marché du travail, que peut-il absorber? Peut-on proposer des changements institutionnels généraux sans se préoccuper en même temps d'urbanisme et de programmes de construction d'habitations adaptées? Et il rappelle que le *Boston Youth Opportunities Project* fut développé à l'intérieur du ABCD (*Action for Boston Community Development*) qui prévoyait qu'aucun engagement concernant le renouvellement urbain ne pouvait réussir sans qu'on s'occupe simultanément de divers besoins sociaux (en matière d'éducation, d'emploi, de services sociaux, etc.).

Que la recherche active puisse, valablement, se centrer sur des phénomènes d'intense transformation sociale et culturelle, même lorsqu'il s'agit de crises en apparence *localisées*, semble faire de moins en moins de doute. Parmi les principes, à élaborer, d'une *technique* de l'utopie – à opposer à l'utopie techniciste, imposée à certaines, ou à beaucoup de personnes, par une minorité de personnes «compétentes» – se trouve d'abord, nous semble-t-il, celui du *respect pour le virtuel* qui se manifeste dans l'explosion, comme dans l'éclosion socio-culturelle. S'il ne s'agit pas d'ériger ce principe en une licence donnée à des minorités d'imposer leurs normes à la «majorité silencieuse» qui, pour le moins en apparence, se trouve fournir le «consensus» sur lequel un système global serait établi, on ne voit pas comment se justifie l'interdiction signifiée à des minorités de lancer des *défis* au statu quo. Ce respect du virtuel devrait être accompagné, pour ce qui est du sociologue, par une interprétation globale du phénomène local dans un ensemble qui l'englobe, et pour ce qui est du praticien, par une action au moins expérimentale, au sens cette fois-ci pragmatique: mise à l'épreuve d'une utopie imaginée en commun par le sociologue, des «praticiens» (idéalement par toutes les personnes concernées par les solutions envisagées, ou par leurs représentants).

Qu'il soit urgent de réfléchir, et d'aborder publiquement, des variétés d'invention de l'avenir, *associant* le socio-

logue, comme d'autres spécialistes, comme «techniciens de l'utopie», à des représentants divers des populations, de même que ces populations elles-mêmes, commence à être reconnu de plus en plus largement¹. Vivons-nous les «derniers jours du présent», de la fétichisation bornée ou trop intéressée du passé ?

L'élaboration de rapports dynamiques entre le sociologue et les «praticiens» – au sens le plus large, englobant, cette fois-ci, la «population» – n'en est qu'à ses débuts, particulièrement en Suisse, pays actuellement atteint tardivement par la chasse aux sorcières.

Il va de soi que l'analyse de crises et de conflits, mineurs et majeurs, est un lieu privilégié à partir duquel le sociologue et les praticiens devront réfléchir, mais ce ne sont évidemment pas les seules bases sur lesquelles travailler. A l'excès d'agressivité correspond, d'autre part, le pôle de l'apathie; les psychologues n'ont pas manqué, depuis longtemps, de montrer que les deux états cachent des frustrations; s'il n'est guère stratégique de prendre les symptômes pour les causes, il serait tout aussi inadéquat de pratiquer l'autosatisfaction face à la résignation, même répandue, de la population.

Nous terminons cette réflexion, qui devrait être poursuivie publiquement, comme dans les commissions, avec ou sans «experts sociologues», par deux autres formulations complémentaires :

«Ni l'architecte, ni l'urbaniste, ni le sociologue ou l'économiste, ni le philosophe ou le politique ne peuvent tirer du néant, par décret, des formes et des rapports nouveaux. *Seule la vie sociale (praxis), dans sa capacité créatrice globale, possède un tel pouvoir* ou ne le possède pas.

»Les gens nommés plus haut pris séparément ou en équipe peuvent déblayer le chemin; ils peuvent aussi *proposer, essayer, préparer* les formes. Et aussi, et surtout, inventer l'expérience acquise, tirer la leçon des échecs...» (Lefebvre, 17).

Modérément spontanéiste, cette forme de technique de l'utopie doit être complétée par celle, modérément volontariste, qu'A. Touraine (18) a récemment formulée.

«... l'avenir d'une société n'est pas seulement dans les chiffres, mais dans les mouvements sociaux, le fonction-

nement des institutions et les attentes des citoyens (...). On nous parle trop souvent de briser un passé décrit comme une charpente vermoulue; on nous pose trop uniquement la question: comment s'en débarrasser? Comme si la meilleure manière de réaliser un projet était de ne pas en avoir, comme si le seul principe de l'action politique et sociale était de s'adapter à un environnement changeant, comme si les idées, les principes, les doctrines n'étaient toujours que le masque de l'impuissance ou du privilège.»

En d'autres termes, faut-il le dire, la nécessité de faire collaborer les divers types d'experts sociologues que nous avons distingués est grande – aussi grande peut-être qu'est celle de briser les cloisons entre la population, les dirigeants et les experts; sans technique de l'utopie ce décloisonnement restera un article de foi, comme l'est trop souvent celui entre les «spécialistes» (experts ou praticiens).

Les préoccupations dont nous avons fait état, signalons-le pour terminer, n'intéressent pas seulement l'industrie, l'architecture et l'urbanisme, le système scolaire, etc. – assez couramment affiliés au domaine de la sociologie. Elles sont tout autant reconnues, désormais, comme relevant de l'anthropologie (cf. Bastide (19), notamment son chapitre 7).

«Dans une certaine mesure, la révolte des jeunes a été, elle aussi, comme celle des femmes, des ouvriers, des ruraux, une révolte culturelle – et pas seulement sociologique – l'expression d'une volonté acculturative (et cette fois d'assimilation à la culture des adultes). En somme, les bouleversements sociaux auxquels nous assistons, à l'intérieur du monde dit développé, sont de même nature que ceux qui se déroulent dans le tiers monde, ils sont le reflet, non seulement de changements dans les structures sociales, mais encore des effets de rencontres, à l'intérieur des grandes nations, entre sous-cultures hétérogènes, avec les mêmes processus que l'on retrouve aussi bien dans les rapports villes-campagnes, ouvriers-bourgeois, sexe masculin-sexe féminin, ou jeunes et adultes, les processus de «résistance», de «synchrétisme», de «ré-interprétation», d'«assimilation» et de «contre-acculturation», que nous avons trouvés plus haut dans les rapports entre cultures ethniques hétérogènes (p. 128).

Encore faudra-t-il préciser qui assimile qui...

¹ Il s'agit, pour l'exprimer comme mon collègue P. Atteslander (16), de quitter l'*entopie* (mauvais endroit), en discutant de la création de valeurs sociétales nouvelles, pour passer de l'utopie, à l'*eftopie* (le bon endroit), sous peine d'aboutir à la *dystopie* (le pire endroit).

Dossier de base pour le travail du groupe C (recherche active)

49

Références

- (1) Baritz, L.: *The servants of power, a history of the use of social science in American industry*, New York, 1960, 273 p. – Voir également (2) ci-dessous.
- (2) Gouldner/Miller (ed.): *Applied Sociology, opportunities and problems*, Free Pr. New York, 1965, 466 p.
- (3) Merton, R. K., Devereux, E. C., Jr.: *Practical problems and the use of social science*, BASR, reprint 411, Columbia.
- (4) Touraine, A.: *Le rôle social de la sociologie industrielle*, Congrès de l' AIS, Stresa, 1958 (non publié), 10 p.
- (5) Cf. pp. 7, 8 et 123 Baldamus, W.: *Efficiency and effort, an analysis of industrial administration*, Tavistock, London, 1961, 139 p.
- (6) Gardner, B. B.: *The consultant to business*, 79–85, in: Gouldner/Miller, cf. ci-dessus.
- (7) Lazarsfeld, P.: *The society of empirical social research*, A. S. R., XVIII, 6, 1962, 757–767.
- (8) Lazarsfeld, P. et al. (ed.): *The Uses of Sociology*, Basic Books, New York, 1967, 902 p.
- (9) Merton, R. K.: *Social Theory and Social Structure*, Free Press, Glencoe, Illinois, 1957, 645 p.
- (10) Lefebvre, H.: *La révolution urbaine*, Gallimard-Idees, Paris, 1970, 248 p.
- (11) Habermas, J.: *Technik und Wissenschaft als «Ideologie»*, Suhrkamp, Frankfurt, 1969, 169 p.
- (12) Morin, E.: *L'avenir dans la société française*, ch. III, in: Reynaud (éd.): *Tendances et volontés de la société française*, SEDEIS, futuribles, 1966.
- (13) Borgatta, E. F.: *Sociologists and sociologically trained 'practitioners'*, *Am. Soc. Rev.*
- (14) Marburger Blätter, 21, II, 1970: *Die GmbH Universität für die Mandarine der Zukunft*.
- (15) Parsons, T.: *Some problems confronting sociology as a profession*, *Am. Soc. Rev.*, 24 (aug.), 1959, 547–559.
- (16) Atteslander, P.: *Die letzten Tage der Gegenwart*, Verl. Scherz, Bern, Munich, Vienne, 1971, 307 p.
- (17) Lefebvre, H.: *Architectures, formes et fonctions*, 1968.
- (18) Touraine, A., ch. VI: *La société française: croissance et crise*, in: Reynaud, cf. 12 ci-dessus.
- (19) Bastide, R.: *Anthropologie appliquée*, Payot, Paris, 1971, 245 p.

Nous présentons ici des *données* telles qu'elles peuvent se rencontrer, actuellement, en Suisse; il s'agit d'un cas imaginaire qui incorpore un certain nombre de faits relevés dans des rapports d'études français et suisses.

Il va de soi que le groupe de travail réuni aujourd'hui ne peut se proposer ni de trouver une solution unique, complète et réalisable, face au «cas» que nous abordons, ni de faire la liste ou une systématique de tous les problèmes importants qui peuvent se poser dans tous les autres cas imaginables. C'est une *amorce* de solution qu'on peut envisager d'esquisser, plus probablement une petite série de *plusieurs* solutions; cet exercice est destiné à favoriser une prise de conscience; ce qu'on y dira devrait forcément être non seulement complété, mais bien évidemment transposé, lorsqu'il s'agira d'autres cas.

Nous commencerons par un bref exposé du dossier. Suivant le nombre des participants, nous travaillerons, ensuite, tous ensemble (maximum 8 personnes) ou en sous-groupes (de 5–8 personnes) qui se réuniront en fin de séance le même jour; s'il y avait des sous-groupes, la confrontation et la discussion des procédures imaginées seront probablement plus riches.

Tâche: Après lecture et discussion du dossier (questions préliminaires):

1. Comment chacun perçoit-il l'*importance relative* des différentes données, et
2. En fonction de *quel cadre de référence* (objectifs immédiats, lesquels; lointains, lesquels?)
3. Développer ensemble, entre participants, sociologue(s) compris, une procédure de recherche active de solutions.
4. Résumé (par différentes personnes ou les sous-groupes) des solutions proposées.
5. Eventuellement (le jour même ou le lendemain en réunion plénière) discussion sur les avantages et inconvénients de ces solutions.

Construction de logements et d'un centre socio-culturel dans un village mono-industriel valaisan 1970-1975

1. Données de base

- 1.1. Une usine.
- 1.2. Un patron, demandeur auprès
- 1.3. d'un groupe d'architectes et de sociologues.

- 1.4. Un syndicat («maison») et un syndicat extérieur («de gauche»).
- 1.5. Un village (Biache) et son syndic.
- 1.6. Une association locale, familiale, «populaire»; 45% de la population du village est liée à l'usine.
- 1.7. Répartition actuelle des logements d'usine:
Employés qui bénéficient d'un appartement: 18%
Ouvriers qui bénéficient d'un appartement: 65%
38% seulement du personnel actuel a un logement à proximité de l'usine.
- 1.8. Origine de la main-d'œuvre: vient de 80 communes rurales différentes.
- 1.9. Deux terrains (séparés) appartenant à l'usine, dont un avec d'anciennes résidences (encore habitables, loyers bon marché); les surfaces sont *presque* suffisantes, mais peut-être mal situées.
- 1.10. Le projet de construire des immeubles locatifs, mais aussi des maisons individuelles économiques (en partie en accession à la propriété).
- 1.11. Délais: deux ans d'études, trois ans de réalisation.
- 1.12. 20 millions de francs.

2. Etat initial du problème (d'après 1.2)

2.1. Motivation type main-d'œuvre:

- 2.1.1. *Rattrapage*: satisfaire la demande interne actuelle en logements, dans le personnel; demande d'autant plus pressante que l'usine ne se trouve pas à proximité d'une grande agglomération, mais seulement d'un village.
- 2.1.2. *Calmer des revendications*: certains seulement des salariés bénéficiant de logements d'usine, à des loyers relativement bas, les autres sont insatisfaits, frustrés.
- 2.1.3. *Recrutement*: devant un marché tendu de la main-d'œuvre, l'usine étant dans une situation rurale isolée: offrir des logements corrects pour attirer et maintenir le personnel.

2.2. Motivation type prestige:

- 2.2.1. Célébrer le 150^e anniversaire de l'usine (fin décembre 1975).

2.3. Situation de politique locale et industrielle:

- 2.3.1. Le syndic du village a, de son côté, un projet de développement de l'équipement socio-culturel et souhaite une coordination.
- 2.3.2. Le syndicat n'est que *partiellement* favorable au projet, alors que le syndicat «maison» a collaboré à sa première mise en forme.

3. Etat intermédiaire du problème

3.1. Des réunions de travail ont permis de dégager un certain nombre de «problèmes».

3.1.1. On peut placer le centre social près de l'usine (débarasser anciens logements vétustes, encore habitables, possibilités cantine) ou sur le pré (nature, éloignement de l'usine); les opinions sont partagées (consultés: 1.2., 1.3., 1.5.)

3.1.2. On peut faire des logements de type quartier et le structurer socialement (ouvriers, employés, cadres); on peut prévoir des logements plus dispersés et moins typés.

Les *salariés* consultés sur leurs «besoins» en logement, par questionnaire, ne se prononcent que rarement de manière *ferme*; ils voudraient *voir* (plans, prix, aménagement) et ils *se méfient* (voir syndicat extérieur?)

3.1.4. L'examen du centre «socio-culturel» ne se fait qu'en commission; deux conceptions s'opposent: insister sur l'utilité sociale et industrielle (réfectoire, salles de réunion et d'enseignement) ou insister sur le social (salles de réunion et d'enseignement éloignées de l'usine; machines à laver; lieu de rencontres) et le culturel (loisirs, animation)

3.1.5. Des visites de résidences et de centres socio-culturels situés ailleurs sont faites, à titre d'information; les opinions sur les choses vues ne concordent pas: maisons *détachées* (pavillons économiques) ou en *rangées*, en escalier, etc.?

3.1.6. *Urbaniser* un village mono-industriel, mais dont la population est d'origine *rurale*? *désurbaniser* la main-d'œuvre d'une entreprise *industrielle* en la réinsérant dans le rural (loisirs)?

Projet d'action faisant coopérer architectes et sociologues

Rapport du groupe C:

Sociologue A. Willener

Président du groupe: R. Currat, FAS, section romande

En préambule de ce rapport, il faut souligner que la discussion, dans notre groupe, fut constamment vivante, sympathique (au sens étymologique du terme) et cons-

tructive: ce dernier point est important, puisque le but de l'exercice proposé était précisément l'élaboration d'un *processus d'action*, à partir des impulsions enregistrées au sein d'un groupe de «recherche active».

Une bonne part de la réussite de ce dialogue tient au caractère *concret* du dossier de base établi par M. A. Willener, sociologue.

Le premier enseignement à retenir de cette expérience de coopération entre architectes et sociologues est que la réflexion commune, si elle ne veut pas s'égarer dans une théorie verbeuse et confuse, doit déboucher sur une *action motivée*, se fixant un objectif que l'on tente d'atteindre par touches successives :

- poser *correctement*¹ le problème;
- proposer *les solutions possibles*;
- mesurer leurs *conséquences*.

A la lecture, le procès-verbal d'une discussion, même animée, risque de ne présenter qu'une relation fastidieuse et insipide, trahissant la conviction – ou le doute – des participants. Aussi, ce résumé ne prétend pas donner le compte rendu des nombreuses interventions qui enrichissent le débat. Il essaie, plutôt, de saisir le reflet d'une tentative de réflexion de groupe qui apparut, à chacun, vivifiante.

Le dossier de base caractérise assez bien les éléments qui sont habituellement donnés pour un programme de ce type. Apparemment objectifs, ils suscitent des réserves dans la mesure où la façon de poser le problème (soumis par l'industriel à un groupe d'architectes et de sociologues, ne l'oublions pas) contient déjà implicitement l'idée d'une solution dont il semble bien, au départ, que le mandant attende des *techniciens*² qu'ils la justifient.

La *remise en question* porte, en particulier, sur les points suivants (dossier de base):

1.09 N'y a-t-il de choix qu'entre les deux terrains appartenant à l'usine?

L'achat d'une autre terrain (20 millions de budget total) ou l'échange avec un terrain communal (un village et son syndic) peuvent modifier une des données qui pouvait apparaître définitive...

1.10 Le programme (immeubles *locatifs*, mais aussi maisons individuelles économiques, en partie en accession à la propriété) ne semble pas reposer sur une *analyse suffisante des besoins réels*.

L'éclectisme de ce programme permet cependant au promoteur d'apparaître «ouvert» aux différentes aspirations confusément ressenties...

1.12 L'*enveloppe* financière de 20 millions est généreuse (environ 200 logements). Correspond-elle à un *calcul économique*: amélioration du climat social, recherche d'un meilleur rendement de la production de l'usine, investissement immobilier, «cadeau», etc.?

La donnée est, en tout cas, le «fait du prince»...

Ces réflexions conduisent notre groupe à se poser une *première question*, exprimée avec des nuances, qui se résume à ceci:

– Qui est le «client»?

Cette question, qui habituellement n'est pas posée, appelle une *première réponse*, permettant un déblocage de la réflexion:

– Le mandat confié au groupe d'architectes et de sociologues par l'industriel consiste à utiliser au mieux les moyens mis à disposition par le mandant en lui suggérant *plusieurs solutions possibles* qui tiennent compte des aspirations de divers groupes d'utilisateurs. (Conf. dossier de base, ch. 2: Etat initial du problème.)

L'état intermédiaire du problème (dossier de base, ch. 3) apporte une série d'informations complémentaires; il s'en dégage un certain nombre de «problèmes», qui reflètent une *situation conflictuelle*³ latente.

Le groupe d'architectes et de sociologues doit éviter de prendre parti par réflexe affectif («crainte» du patron, «pression» des syndicats, des autorités, etc.). En revanche, l'analyse antérieure ayant démontré que plusieurs «projets» sont possibles, le groupe doit placer le patron devant *des options*: choix entre plusieurs «projets». Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il faut entendre «projet» au sens large du mot: «projet» fait appel à l'imagination créatrice non seulement d'«espace physique», mais également d'«espace social».

Les différentes options possibles peuvent se résumer à trois «projets» (desseins):

«Client»	Partenaires de décision	Conséquences
Patron	–	– blocage social – programme «imposé» avec risque d'inadéquation – financement assuré, avec contrôle unilatéral des fonds
Utilisateurs	–	– blocage patronal – programme incohérent, inadapté aux moyens – financement douteux
Patron + utilisateurs	«Fondation»: – privée (coopérative) – semi-publique – publique	– déblocage social – programme adapté aux besoins et aux moyens – financement «garanti» – participation assurée

Il ressort de notre discussion que la troisième solution (appelée «Fondation» par commodité de langage, mais qui peut prendre des formes juridiques très variées) sem-

¹ Cf. exposé Willener, ch. 2.3, p. 43.

² Cf. exposé Willener, ch. 2.1, p. 42.

³ Cf. exposé Willener, ch. 2.2, pp. 42-43.

blait présenter les avantages suivants pour la poursuite du «projet»:

- participation assurée de l'ensemble des travailleurs;
- collaboration des partenaires sociaux;
- opération intégrée au niveau régional, en ce qui concerne les alternatives de localisation (premier terrain, deuxième terrain, autre terrain, ruralisation);
- intégration de l'équipement socio-culturel (importance de la cantine pour l'usine, renforcement de l'attractivité socio-culturelle du village);
- participation de diverses structures sociales (paroisse, sociétés locales, commerces, bistrot);
- possibilité de résoudre d'autres problèmes connexes (foyer de personnes âgées, logements de retraités, crèche, école maternelle, garderie, etc.);
- possibilité d'élargir l'assiette du financement (apports individuels, crédits HLM, subventionnement des équipements techniques, etc.).

L'acceptation par le mandant (industriel) et la troisième solution proposée conduirait à la troisième phase de l'étude confiée au groupe d'architectes et de sociologues: *l'ensemble des utilisateurs* (à des titres divers: patron, cadres, ouvriers, autorités locales, population, etc.) *deviennent des agents dans le processus d'élaboration du «projet»,* et les décisions sont prises par l'ensemble des partenaires «associés», qui entreprennent une «construction¹ sociale».

Deux aspects retiennent alors plus particulièrement l'attention de notre groupe de travail, dit de «recherche active»:

- La participation réelle des intéressés à l'élaboration de l'«opération», de l'«entreprise», nécessite la *formalisation* des alternatives (localisation, conception architecturale) afin d'en permettre la *visualisation* (cartes, plans, maquettes, visites de réalisations analogues, construction «témoin»).

Les représentants de *tous* les groupes intéressés (y compris les épouses!) doivent participer aux différentes démarches.

- Les propositions architecturales devraient rester ouvertes à des *modifications* ultérieures et à des *adaptations* particulières.

Le délai de réalisation (3 ans) ne doit pas être ressenti comme un «quitte ou double».

La recherche architecturale devrait porter sur la *mobilité*, non pas «mécanique» (gadget coûteux) mais plu-

tôt «conceptuelle» (logements évolutifs selon les besoins, possibilité de former des «grappes» différentes à parti d'un module cellulaire de base).

En conclusion de la discussion proposée à notre groupe, et compte tenu du temps limité du débat (deux heures = deux ans d'études!), on peut retenir de cette expérience les trois résultats suivants:

- Le développement d'une procédure de recherche entre architectes et sociologues est possible, à *condition que l'objectif* à atteindre ne cherche pas, au préalable, à définir d'éternels concepts philosophiques, mais *s'applique à résoudre une tâche précise* par une recherche commune et coordonnée.
- La procédure de coopération architectes-sociologues n'a quelque chance d'aboutir que si les *«paliers de réflexion»* correspondent à des *«seuils concrets»* qui évitent le «décollage théorique».
- *La participation des sociologues* à la réflexion architecturale *permet aux architectes de sortir d'un débat corporatif stérile*, même si les architectes font leur cette réponse de Ionel Schein² à une question sur l'apport de la sociologie dans l'évolution récente de l'urbanisme: «N'oublions pas que ce sont les architectes qui ont fait – depuis toujours d'ailleurs – de la recherche appliquée. C'est sur leur incitation que les premières recherches sérieuses ont été faites dans le domaine de l'occupation de l'espace et dans celui, plus spécifique, de l'habitat. »Aujourd'hui, ils se sont trop enfermés dans leurs propres contradictions: le pouvoir de l'analyse, sa suprématie sur la synthèse, ce qui les a conduits à une totale incapacité de prévision.

»Les jeunes sociologues tentent une sortie...»

Souhaitons, pour notre part, que cette sortie ne leur soit pas fermée....

Le président du groupe: R. Currat

¹ Cf. exposé Willener, ch. 2.4, pp. 8-9.

² *Architecture, Formes, Fonctions*, N° 16, p. 145.

Architecture et sociologie, éléments d'une conclusion

Responsable du séminaire L. Veuve, section romande

53

Le séminaire s'est terminé par les rapports des trois groupes, ainsi que par une discussion générale. Le sous-signé prend la liberté, en guise de «conclusion», de mettre en évidence deux aspects d'un ensemble de rapports et de discussions constituant une matière riche en réflexions: nécessité d'une approche commune architecte et sociologue, et conditions pour un travail effectif. «La satisfaction d'un besoin fait diminuer son importance, la société choisit d'autres besoins et le standard de vie ou le minimum d'existence gravit, en quelque sorte, les différentes marches d'une échelle», cf. L. Burckhardt. Par le développement technique et économique, les besoins aspirations qui motivent notre comportement deviennent des besoins obligations, laissant place ainsi à la naissance de nouveaux besoins aspirations. Cette terminologie ainsi que le développement qui suit sont empruntés au récent ouvrage de Ph. Chombart de Lauwe, *Pour une Sociologie des Aspirations*.

Comment naissent les aspirations?

- La plupart du temps, la population est inconsciente de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de faire valoir ses aspirations. Les décisions qui sont prises paraissent acceptables parce que le mécanisme de la société de consommation permet de tirer des avantages matériels de cette situation.
- Ainsi, la prise de décision est plus facile, plus rapide et favorise une amélioration du rendement, et par voie de conséquence de la production entraînant, à son tour, une élévation du niveau de vie.
- Les besoins étant en expansion, personne n'est disposé à se passer des biens acquis.
- Dans ce climat, les aspirations sont orientées vers des objectifs limités qui ne mettent pas en cause les décisions des autorités et encore moins les structures de la société.

Pourtant, des aspirations latentes s'accumulent jusqu'au jour où certaines d'entre elles pourront se manifester.

Depuis quelques années, les manifestations se multiplient, parfois violentes, événements extérieurs indiquant que nous sommes parvenus à un niveau économique, social et culturel permettant à certaines aspirations de naître et de se manifester.

Il ne fait pas de doute que nous assistons au début de la fin de la suprématie du critère économique (il ne s'agit pas de le nier mais, dans les choix à faire, de l'opposer à d'autres critères). De même, on constate également une

prise de conscience du fait que le progrès technique et le progrès social ne sont pas automatiquement liés et qu'ils peuvent même parfois être opposés (les techniques, au lieu d'apporter plus de liberté, créent de nouvelles contraintes).

Chombart de Lauwe envisage que cette évolution puisse aboutir à la situation où de plus en plus les besoins aspirations de nature culturelle deviendront des besoins obligations, et par ce fait, le développement économique deviendra dépendant du développement culturel.

Le séminaire a permis de souligner particulièrement que les besoins sont en perpétuelle transformation et qu'il devient de plus en plus nécessaire de prendre en compte les aspirations de la population. La tâche est difficile, et l'on ne dispose pratiquement d'aucune expérience. Aussi, dans un premier temps, un certain succès peut être envisagé dans la mesure où l'on sait limiter ses objectifs. L'apport actuel de la sociologie doit viser essentiellement à deux buts:

- sensibiliser les responsables sur le processus de réalisation;

- éveiller chez l'utilisateur la conscience de ses droits.

C'est une tâche commune pour laquelle architecte et sociologue peuvent jouer ensemble un rôle déterminant.

Pour espérer quelque chance de succès pour une tâche aussi difficile à saisir, il est essentiel de satisfaire quelques conditions pour un objectif commun. Le séminaire a, en particulier, relevé les points suivants:

- l'échange entre architecte et sociologue est subordonné à un langage commun; par l'approche et le comportement différents à l'égard des problèmes par les deux disciplines, les mots ne recouvrent pas le même sens;
- la reconnaissance de cet état oriente les modalités de la collaboration dans le sens «de faire» ensemble; le sociologue doit être intégré, et cela à l'origine du problème, afin qu'il soit en mesure de le poser correctement;
- il appartiendra ensuite au groupe d'apprécier les moyens d'investigation les plus appropriés et surtout de limiter ses ambitions à une tâche précise qu'il aura des chances de réussir si les «paliers de réflexion» correspondent à des «seuils concrets» évitant ainsi le «décollage théorique».

Ce séminaire constitue une première approche qui peut être considérée comme très positive. La FAS, par la composition de ses membres, et, avec l'aide de sociologues, représente un milieu favorable à la poursuite de ces voies nouvelles. Il faut souhaiter qu'elle puisse y donner suite.

Pour la FAS, section romande:

L. Veuve